

Comment présenter votre candidature pour la Bourse Loran



1re étape : Renseignez-vous sur la Bourse Loran

Visitez boursierloran.ca/le-programme/la-difference-loran et envisagez d'assister à un [webinaire](#) pour entendre des boursier·ères vous parler de leur expérience.



2e étape : préparez votre dossier de candidature

Commencez à remplir votre demande en ligne dès l'ouverture de la période de candidature, au début du mois de septembre, à l'adresse postuler.loranscholar.ca.

Une candidature consiste en quelques réponses courtes, plusieurs essais courts et deux vidéos. Vous pourrez envoyer vos réponses vidéo seulement après avoir soumis toutes les réponses rédigées de la candidature. Les parties rédigées et vidéo doivent être soumises avant la date limite de candidature. Vous devrez aussi téléverser votre relevé de notes admissible en format PDF.

- Demandez ce document le plus tôt possible directement au bureau du service d'orientation de votre école, au conseil scolaire de votre région ou au ministère de l'Éducation de votre province (les bulletins scolaires ne sont pas acceptés). Ne rognez pas les documents du PDF : votre nom complet, votre numéro ou identifiant d'élève et l'en-tête de la lettre officiel de l'organisme émetteur doivent y apparaître clairement.



3e étape : confirmez votre personne de référence

Indiquez votre personne de référence : il peut s'agir de votre enseignant·e, accompagnateur·trice, employeur·euse ou d'une leader communautaire. Cette personne ne doit pas être une membre de votre famille ni une amie. Communiquez avec elle dès que vous le pouvez pour lui demander si elle est disponible. Une fois que vous aurez saisi les coordonnées de votre personne de référence dans le portail de candidature, Loran lui enverra automatiquement un courriel d'instructions pour remplir le court formulaire de recommandation en ligne. Saisissez ses coordonnées le plus tôt possible pour lui donner suffisamment de temps de terminer sa tâche. Vous êtes responsable de vérifier que votre personne de référence a bien soumis le formulaire en ligne avant la date limite.



4e étape : soumettez les parties rédigées

En tant que candidat·e, vous devez remplir les parties rédigées de la candidature, les réviser et les envoyer. Ces parties comprennent quelques réponses courtes et plusieurs essais courts.



5e étape : soumettez les parties vidéo

À partir de cette année, les candidat·es pourront s'exprimer en vidéo après avoir rempli les parties rédigées. Le temps d'enregistrement de vidéo sera limité, et il ne sera pas possible de la regarder par la suite ou de la refaire. Vous pourrez accéder aux questions vidéo seulement après avoir rempli et soumis les parties rédigées de la candidature.



6e étape : Surveillez l'avancement de votre dossier

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le **15 octobre à midi (HE)**. Avant cette date, vous pouvez en tout temps retourner dans le système pour voir où en est votre formulaire de référence.



- Après avoir commencé le processus, vous **ne pourrez plus changer la langue** de candidature choisie. La langue que vous choisissez au départ sera dorénavant celle employée pour les entrevues.
- **Commencez tôt.** Vous aurez la possibilité d'enregistrer votre travail au fur et à mesure, ce qui vous évitera de tout faire d'un seul coup.



- Si votre référence ne reçoit aucun courriel d'instructions, suggérez-lui de vérifier dans ses **courriers indésirables**.
- Donnez à votre référence le **plus de temps possible** pour effectuer ses tâches et assurez-vous qu'elle soumette le formulaire avant la date limite.
- Nous ne pouvons accepter de lettre de recommandation ni autre document à télécharger ou en pièce jointe. Seul le **formulaire de référence en ligne** sera accepté.

